

Pol Cant

information



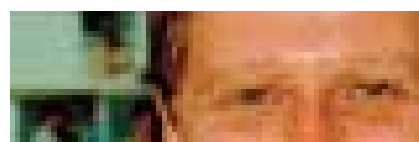
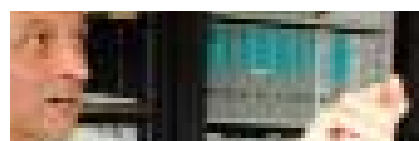
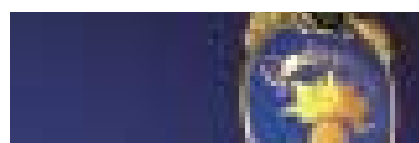
N° 52 Septembre 2003

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



N° 52 Septembre 2003

- 4** **Edito**
Des policiers de proximité
- 6** **Rencontre**
Commandant Albert Brissart
- 8** **Actualité**
Vers un musée permanent
- 10** **Anniversaire**
Une alerte quinquagénaire
- 16** **Anniversaire**
Bon anniversaire la BMM !
- 19** **Décès**
Un homme juste



Editeur

Association de la Revue de
la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis,
Carine Brandt,
Vincent Delay,
Guy-Charles Monney,
Tony Maillard,
Jean-Philippe Narindal

Photos

Charles Dagon,
Mohammed Zouhri
Guy Vuffray
Maurice Monney

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

IMS International Media SA,
Jean-Marie Chassot
Tél.: 021 641 13 60 - Fax: 021 641 13 10
E-Mail: ims.sa@swissonline.ch

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA, Montreux

© Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur. Paraît 4 fois par an en 5'000 exemplaires.

Revue distribuée gratuitement à tous les membres des polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Nous sommes tous des policiers dont très peu

de proximité... nés hors sol.



Il y a quelques semaines, dans une phrase lancée à la volée, le Ministre français de l'Intérieur Nicolas Sarkozy réduisait pratiquement à néant - tout au moins dans l'esprit de certains - l'idée même de la police de proximité.

De mémoire cela donnait quelque chose comme: " Je me fiche de la proximité, je veux des policiers qui descendent dans la rue, qui interpellent, qui préviennent, qui élucident et qui mettent les délinquants à disposition de la justice... " et d'ajouter: " Il ne faut pas confondre politique sociale et politique de prévention ".

La phrase fit grand bruit dans le landernau allant jusqu'à ébranler un système patiemment mis au point durant plusieurs années. A y regarder de plus près, la phrase assassine, et sans doute maladroitement dirigée contre une réelle avancée en matière de sécurité, stigmatisait les errements du " tout ou rien ". En effet, s'il est indispensable que la police se rapproche du citoyen, crée l'écoute et le dialogue, prenne en charge les victimes, il est tout aussi essentiel qu'elle joue à fond son rôle de prévention et de répression.

En France, visiblement, le pouvoir centralisé avait érigé en dogme absolu une orientation nouvelle de la police et de sa mission, lui faisant perdre de vue une partie de ses priorités. Je me garderai bien de juger ou de tirer une conclusion

définitive sur l'expérience de nos chers voisins au moment précis où nous souhaitons, nous-mêmes, mieux répondre aux attentes de la population.

Dans notre canton, la grandeur du territoire, l'organisation politique, le niveau de vie, les structures du système social, les traditions ainsi que l'homogénéité ethnique et culturelle nous préservent encore des travers observés dans les cités françaises. Nos policiers, qu'ils soient de la police cantonale ou des polices municipales ont été, pour la grande majorité d'entre eux, élevés dans le territoire. Leurs racines, leurs familles, leurs amis, leurs repères s'y trouvent. Quelle que soit leur spécialisation ils sont donc, par essence, des policiers de proximité parfaitement conscients des

enjeux sécuritaires futurs parce que touchant les citoyens qu'ils sont, eux et leurs proches.

Les malentendus, relevés ici ou là, sur les objectifs de la police de proximité tels que définis par Police 2000, tiennent sans doute dans la difficulté à associer ou à dissocier un constat: " Nous sommes tous des policiers de proximité qui sommes nés et vivons dans notre canton " d'une mission: " L'instauration d'une nouvelle relation " entre police et population.

De quoi parlons-nous ?

D'un territoire vaudois formé de 383 communes étendues sur 3'212 km² habités par 622'000 personnes, dont la capitale, Lausanne, compte 126'000 habitants.

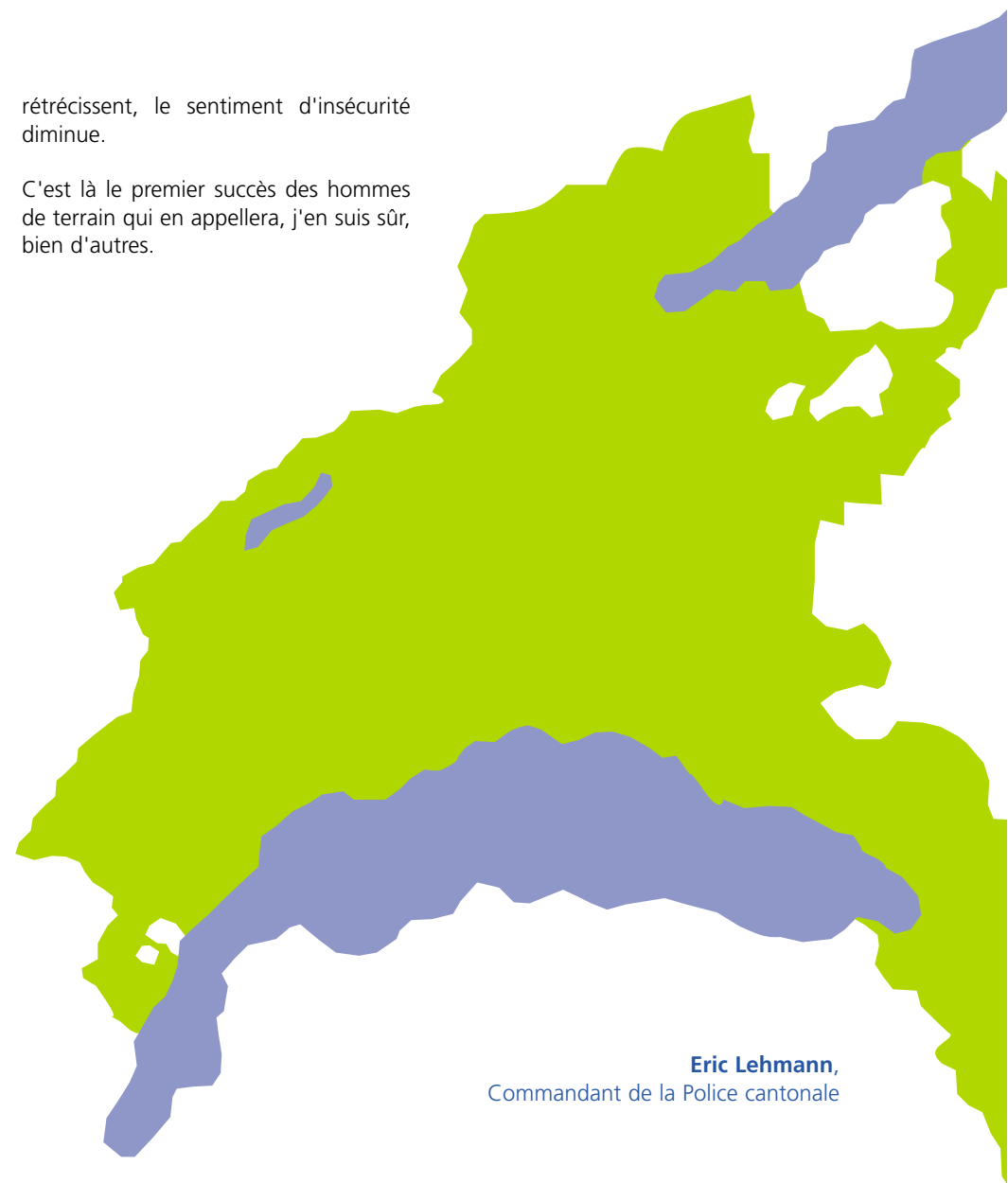
Comparaison n'est sans doute pas raison, mais il est intéressant de constater que notre canton trouve peu ou prou son pendant avec le département de la Loire, ses 293 communes, ses 4'474 km² et ses 746'300 habitants. Saint-Etienne, son chef-lieu légèrement plus peuplé que Lausanne puisque comptant une population de 185'000 habitants.

A Saint-Etienne, la proximité est un maître mot s'appliquant non seulement à la sécurité mais encore à l'exercice même de la démocratie; n'y a-t-on pas créé des conseils de quartiers équivalant à nos futurs conseils régionaux de prévention et de sécurité se mettant peu à peu en place dans les zones pilotes de Police 2000, des structures donnant les impulsions nécessaires aux politiques sociales, associatives, culturelles, de transport, de santé et, naturellement, de sécurité.

Or, et c'est là que la comparaison devient intéressante, depuis l'instauration de ce modèle, le département en question présente des statistiques criminelles atypiques; c'est ainsi qu'à fin 2001, la moyenne française augmentait de 7,69% alors que la Loire voyait une diminution de 4,8%. Là encore il faut savoir raison garder mais, néanmoins, le doute s'estompe peu à peu, à mesure que l'expérience que connaissent les zones pilotes se déroule. Les relations entre police et population semblent se renforcer, les temps d'intervention se

rétrécissent, le sentiment d'insécurité diminue.

C'est là le premier succès des hommes de terrain qui en appellera, j'en suis sûr, bien d'autres.



Eric Lehmann,
Commandant de la Police cantonale

ALBERT BRISSART

COMMANDANT

de l'Armée de Terre française



Plusieurs l'ont vue par le Centre-Blécherette, cette voiture d'un vert accrocheur aux plaques ardéchoises ! Beaucoup se sont demandés à qui elle pouvait bien appartenir. Pol Cant Info a mené l'enquête et peut vous révéler qui en est le mystérieux conducteur : il s'agit du commandant Albert Brissart de l'Armée de Terre française, en stage auprès de nos services, et que nous appelons par le grade de major, les hiérarchies françaises et suisses étant sensiblement différentes.

Major Brissart, quel a été votre parcours jusqu'au Centre Blécherette ?

Un cursus rien moins que classique au sein des Armées françaises. Après avoir effectué un service national en tant qu'aspirant et sous-lieutenant en Allemagne - FFA ou Forces Françaises en Allemagne -, j'ai été "activé". Ce terme traduit simplement l'engagement dans le "corps des officiers d'active" COA. J'ai alors rejoint l'Ecole d'Application de l'Infanterie EAI stationnée à Montpellier. J'ai ensuite servi en particulier au sein du deuxième Régiment Etranger d'Infanterie 2ème REI, à Nîmes ainsi qu'à l'Ecole des Troupes Aéroportées ETAP à Pau en qualité d'officier de liaison de l'Armée de Terre, détaché à l'Ecole de l'Air de Salon de Provence. Arrivé au terme de ce qu'il est convenu d'appeler "première partie de carrière", j'ai présenté et réussi un concours interne de l'Armée de Terre qui m'a permis de rejoindre un organisme dépendant du Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement Supérieur CDES - Ecole Militaire à Paris - nommé "Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique" ou plus brièvement EMSST.

Quelles sont les raisons de votre stage en Suisse ?

L'EMSST est un organisme chargé d'assurer la "mise en formation" de ses officiers dans des écoles ou universités. Il s'agit là d'une véritable opération d'investissement qui permet à l'Armée de Terre de récupérer des cadres qui soient à la fois ouverts sur l'extérieur (non coupés de la Nation par la fréquentation assidue du milieu civil), diplômés (de la licence au postgrade du type DEA) et formés pour répondre aux missions qui pourront leur être confiées dans leur "seconde partie de carrière".

Dans ce cadre, je me suis porté volontaire pour suivre un DEA de criminalistique au sein de l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie (IPSC) de l'Université de Lausanne. J'ai donc passé trois semestres à Dornoy où, outre les techniques couramment mises en œuvre au service de l'identité judiciaire, je me suis préparé intellectuellement à affronter les milieux altermondialistes.

Ayant obtenu ce postgrade en mars, et muté au Collège Interarmées de

Défense (CID) à l'été 2003, je me suis alors porté volontaire pour suivre un complément de formation au sein de la Police cantonale, afin de découvrir les aspects "non scientifiques" de la police et d'acquiescer une "petite culture" policière du travail de terrain. J'ai alors spécifiquement demandé aux "Stups" de bien vouloir me supporter. Cette requête a été accordée par votre Commandant.

Quel bilan en retirez-vous et avez-vous des anecdotes à nous raconter ?

La question est vaste ! Comment ne pas signaler ici un fait qui, à ma connaissance, doit être exceptionnel sinon unique : l'assermentation. Si certains diront volontiers : "layon" (je pense présenter bientôt mon premier degré de langue vaudoise), le fait demeure. L'accueil bienveillant qui a été fait à ma demande de stage, l'ouverture d'esprit et le pragmatisme dont ont fait preuve des responsables qui se connaissent, et qui s'est traduit par une demande d'assermentation rapidement acceptée par M. Mermoud, m'ont permis de renforcer officiellement et légitimement l'opération STRADA (lutte contre le trafic de stupéfiants) en

donnant à ce stage, la vocation opérationnelle que je souhaitais. Je ne suis pas, heureusement, resté dans une voiture à m'énervier derrière les objectifs d'une paire de jumelles ! Ce statut, mais aussi ce privilège et même cet honneur qui m'ont été accordés me stupéfient encore et en ont surpris plus d'un au sein de l'EMSST. Quant aux anecdotes de terrain, je laisse aux "Stradistes" le soin de les développer au niveau 0, celui du carnet. Que l'on sache juste que ce stage est entré dans le concret dès le premier jour.

Vous me dites "bilan" :

Pour vous répondre, je pense qu'il ne m'appartient pas de l'établir. J'ai pu découvrir l'observation, la surveillance, la filature, l'interpellation, la fouille, l'audition,

la visite domiciliaire...mais aussi dans certains cas l'intervention (STRADA a renforcé le DARD durant une très importante affaire de stupéfiants). Ce bilan est donc pour moi plus que positif car, au-delà de l'expérience pratique, j'ai pu acquiescer certains réflexes qui, je l'espère, perdureront. Par ailleurs, force est d'évoquer les actions menées durant l'opération COLIBRI - G8. Je souhaitais un stage concret. J'ai été servi et même bien servi !

Mais ce bilan est aussi et surtout humain. La "Sûreté", les "Stups", les "observateurs judiciaires", la Police de Lausanne (PS et PJM). Si je peux témoigner, après ces quatre mois, que le Canton et Lausanne disposent de moyens conséquents, je tiens cependant

à souligner "qu'il n'est de richesse que l'homme"...et vous êtes, de ce point de vue, riches !

Je tiens donc ici à remercier en particulier les "Stups" et à rendre hommage à ce groupe mixte, au caractère et au tempérament fort (Police cantonale et Police judiciaire municipale) que constitue STRADA, qui a su m'accepter sans idée préconçue... J'emporterai en France des souvenirs, je conserverai des expériences, je garderai des amitiés.

Propos recueillis par
Jean-Luc Agassis



De gauche à droite : Commandant Albert Brissart, Jacques-François Pradervand, chef de la Police de sûreté, Eric Lehmann, Commandant de la Police cantonale, Jean-Claude Mermoud, Président du Conseil d'Etat vaudois

Une exposition temporaire



Qui donc prétend que les miracles sont impossibles? Pour ce Bicentenaire, l'Association pour l'Histoire de la Gendarmerie Vaudoise (AHGV) a réalisé un miracle. Lorsque les membres de son Comité ont décidé de monter une exposition temporaire, il n'était pas prévu qu'un événement international vienne perturber ce projet.

Grâce à la pugnacité du sgt Michel Riesen, responsable de la cellule Musée, et de toute son équipe, le vernissage a pu se dérouler le 4 juin 2003, dans le magnifique cadre du château de Morges (1).

Dans son discours, M. Eric Lehmann, Commandant de la Police cantonale, rappelle donc la coïncidence de cette manifestation et le Sommet d'Evian, faisant ainsi le lien de notre collaboration avec la France et la création de notre canton sous le Consulat.

Le major Bergonzoli, Commandant de la gendarmerie, quant à lui, rappellera l'évolution de notre Corps.

Dans son allocution, M. Jean-Claude Mermoud, Président du Gouvernement vaudois, remerciera les membres de la Police cantonale pour leur engagement, réaffirmant notamment: "la police est utile, indispensable à un Etat de droit", avant de couper le ruban pour l'ouverture officielle de notre exposition.

Pourquoi une telle exposition? Si, en cette année, notre Canton fête son indépendance et son entrée dans la Confédération par le soutien à de nombreux événements, la Gendarmerie ne figurait pas au programme de la Fondation du Bicentenaire, présidée par M. Claude Ruey.

Et Pourtant! Ce Corps d'élite n'a-t-il pas été le garant de notre indépendance par ses missions aux frontières cantonales? N'a-t-il pas assuré d'entrée de cause la défense de notre démocratie et la liberté des citoyens?

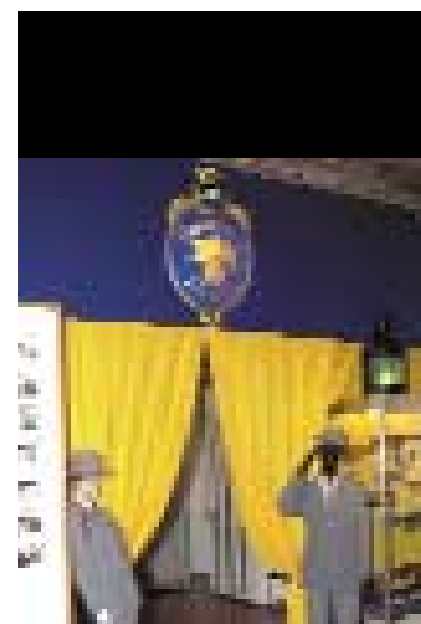
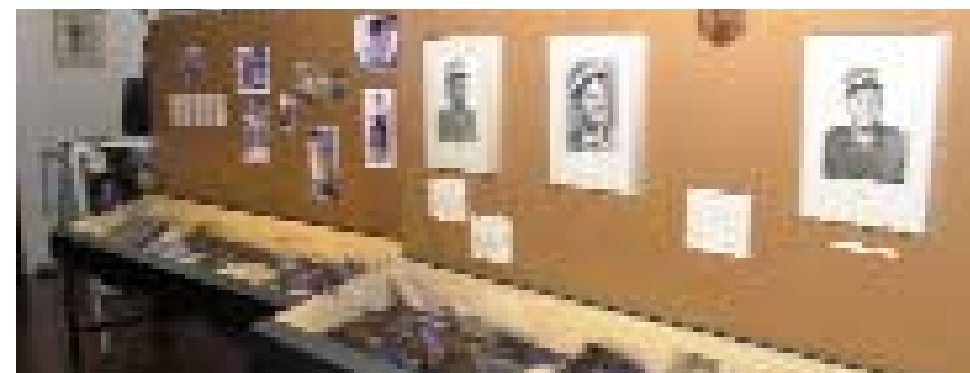
Voilà assez de raisons qui ont poussé notre association à présenter l'évolution de la Gendarmerie vaudoise de 1803 à nos jours, au travers d'objets, de textes, d'uniformes ou autres documents. Cette exposition est aussi l'occasion d'inviter la population à entrer dans l'histoire de notre Corps, qui restera toujours au service des citoyens vaudois.

Pour conclure, lors de sa création en France, Napoléon déclarait: "La gendarmerie est la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité, par une surveillance moitié civile, moitié militaire, qui donne les rapports les plus précis".

Au-delà de cet événement temporaire, se profile à l'horizon la création d'un musée permanent de la Gendarmerie vaudoise, projet en gestation qui pourrait voir le jour en 2004.

Jean-Philippe Narindal

(1) exposition ouverte jusqu'au 15 décembre 2003.



Une alerte quinquagénnaire

En cette année du Bicentenaire de la Gendarmerie vaudoise, nous avons le plaisir de fêter le cinquantième anniversaire de la Brigade de prévention routière.

C'est fort de sa devise "Il est inutile de préparer les enfants pour la vie si on ne leur donne pas les moyens de la conserver" que le Commandant de la gendarmerie, Gustave Cornaz, ancien instituteur, en accord avec les dirigeants des Départements de l'Instruction Publique & des Cultes et celui de Justice & Police, a inauguré, à la Grande salle du Casino de Morges, le 1er octobre 1953, la Brigade scolaire de la Gendarmerie vaudoise. Subordonnée au premier-lieutenant Emile Bontems, Chef

du bureau de la circulation, elle était composée de trois gendarmes: les caporaux René Chenaux et Daniel Pasche, ainsi que le gendarme Henri Blanc.

Dans les colonnes de la Tribune de Genève du 02.10.1953, sous la plume de son correspondant de Lausanne, on pouvait lire un article titré "Création d'une brigade d'éducation routière". Dans le texte, il était mentionné "En bref, une initiative constructive, intelligente, bien faite pour attirer l'attention des élèves de 7 à 16 ans sur les périls routiers."

Durant ces cinquante années, d'innombrables activités ont marqué l'existence de la Brigade d'éducation routière, qui fut appelée Brigade scolaire, par analogie aux brigades de circulation, pour se nommer par la suite Brigade de prévention routière. Je ne vais pas vous en faire une liste exhaustive mais, de mon libre choix, j'en citerai quelques-unes:



• **1952** - le canton de Vaud a été l'un des pionniers dans le domaine de la formation des patrouilleurs scolaires (voir Pol cant Information n° 47 de juin 2002). Ayant débuté avant la création de la Brigade d'éducation routière, elle est toujours d'actualité.

• **1956** - les examens de cyclistes ont été incorporés au programme scolaire et comportent deux disciplines, une épreuve écrite et une pratique. Les premières épreuves ont eu lieu le 4 mai 1956, date de naissance de ces examens.

• **1960** - le 1^{er} février, sous l'impulsion de M. Jean Duclos, animateur de la Compagnie du Vrai Guignol, alors fonctionnaire au Service des automobiles et de son élève Gilbert Cherpillod, ancien chef de brigade et capitaine retraité, est né le théâtre de marionnettes.

• **1965** - la Commission Cantonale d'Education Routière (CCER) est officiellement instituée. Elle est composée de représentants des cadres de l'enseignement et de la police, des associations d'usagers de la route, des assurances et de diverses associations. La première séance a lieu le 14 septembre 1966.

• **1967** - les mineurs dénoncés pour infractions au code de la route ne sont plus passibles de l'amende ou des heures d'arrêt. Ils sont renvoyés à la Brigade d'éducation routière pour s'instruire. Cette décision fait suite à l'application du principe "adapter la peine à la faute". En 2002, 132 jeunes ont suivi ce cours.

• **1968** - à Rolle, la Gendarmerie vaudoise, par l'intermédiaire de la Brigade d'éducation routière, s'expose pour la première fois, afin de mieux se faire connaître, favoriser le dialogue et faire de la publicité pour le recrutement des écoles d'aspirants.

• **1968** - 1^{er} Gymkhana des routiers, à Bellerive. La Brigade d'éducation routière participe à cette manifestation en mettant sur pied le test théorique de circulation.

• **1968** - à Baden/AG, 1^{ère} participation, sous l'égide du Bureau pour la prévention des accidents (BPA), de quatre équipes vaudoises, à la finale de la Coupe scolaire suisse.

• **1969** - mise sur pied de la 1^{ère} coupe scolaire vaudoise en collaboration avec la Police municipale de Lausanne. La finale a lieu au Palais de Beaulieu. La dernière, 33^e du nom, a été organisée en 2001, à Coppet.

• **1969** - des écoliers vaudois représentent pour la première fois la Suisse, à la finale internationale à Madrid. Les gendarmes-instructeurs ont l'occasion d'encadrer d'autres participants aux finales de Paris en 1974, de Lisbonne en 1978, Budapest en 1984, Varsovie en 1987, Vienne en 1988, Brunnen/SZ en 1989 et Sofia en 1990.



• **1975** - la Brigade d'éducation routière, communément appelée Brigade scolaire, est rebaptisée et s'appelle dorénavant Brigade de prévention routière.

• **1976** - la Brigade de prévention routière dispose de son jardin de circulation itinérant.

• **1977** - grâce au Touring Club Suisse (TCS) chaque enfant, entrant à l'école enfantine, reçoit un sautoir. Le Commandant René Mingard remet les premiers baudriers aux élèves d'une classe d'Epalinges.

• **1978** - 25e anniversaire de la Brigade de prévention routière.

• **1984** - les directeurs des écoles professionnelles tirent la sonnette d'alarme, au vu des nombreux accidents impliquant des apprentis, principalement dans le domaine automobile. Pour ce faire, la Brigade de prévention routière crée un cours de sensibilisation à l'attention de ces jeunes.

• **1987** - au vu du succès du cours aux apprentis, il est décidé de le dispenser à tous les corps de métier.

• **1999** - les restrictions de personnel ont sonné le glas du théâtre de marionnettes.

• **2001** - grâce à l'apport de généreux sponsors, la Brigade de prévention routière fait l'acquisition d'une voiture tonneau (voir Pol cant Information n° 45 de décembre 2001). Il s'agit d'une première en Suisse. Dès le printemps 2002, elle est louée aux autres corps de police de notre pays.

• **2001** - Coppet, organisation de la dernière coupe scolaire vaudoise, 33^e du nom. Dernière participation au Gymkhana des routiers.

• **2001** - le 1^{er} novembre, les hommes de la Brigade de prévention routière accueillent dans leur rang la première femme gendarme Stéphanie Chauvy, matricule 4038 (voir Pol cant Information n° 46 de mars 2002).

• **2003** - le 1^{er} octobre, la Brigade de prévention routière fêtera son 50^{ème} anniversaire. Elle est composée de l'adjudant Pierre Dufour, des sergents Didier Favre, Jean-Claude Pittier, Michel Schwenter, Joël Monney, du caporal Rémy Péclard, des appointés Yves Moser, Renato Pozza et de la gendarme Florence Sugnaux.

Activité de la brigade

Quelques chiffres illustrant l'activité durant l'année scolaire 2002 - 2003 :

1'970 classes du cycle initial (classes enfantines) à la 9^e année, soit 38'020 élèves.

284 classes d'apprentis de 3^{ème} année, soit 3'600 jeunes.

166 nouveaux patrouilleurs scolaires et adultes formés.

39 séances de préparation au permis de conduire, soit 470 participants.

15 séances d'éducation routière auprès

de jeunes ayant commis des infractions aux règles de la circulation routière, soit 267 participants.

Formation à la régulation du trafic, de 850 personnes, sapeurs-pompiers, personnel de la Protection civile, membres de sociétés de sécurité privées et aspirants de l'école de gendarmerie.

Plusieurs conférences liées à la sécurité routière, à l'équipement des véhicules agricoles auprès de groupements divers, autorités communales et autres.

Prochain rendez-vous

Comptoir suisse, à Beaulieu, du 19 au 28 septembre 2003, où, à l'occasion du Bicentenaire du Canton de Vaud et de la Gendarmerie vaudoise, la Police cantonale sera présente sur un stand du pavillon sécurité. Vous aurez l'occasion de rencontrer les membres de la Brigade de prévention routière qui animeront également le jardin de circulation et beaucoup d'autres collègues qui vous présenteront les multiples facettes de la Police cantonale. Nous serons heureux de vous y rencontrer. A bientôt.

Guy-Charles Monney

Une alerte
quinquagénaire
suite





Richard de Gloucester a-t-il assassiné ses deux neveux ?

De notre correspondant à Londres :

Il y a quelque 500 ans, en 1483 très exactement, les petits Édouard et Richard, 12 et 11 ans, disparaissaient dans une brigue de familles, communément appelée par les historiens *Guerre des Deux Roses*. Soupçonné, voire accusé par tous les manuels d'enseignement, leur oncle Richard de Gloucester s'emparait du trône et régnait sur l'Angleterre de la fin du Moyen-Âge sous le nom de Richard III.

Pour tenter de résoudre cette énigme de l'Histoire, nous avons rencontré trois personnes... décédées. Faire tourner les tables, n'ayant aucun secret pour nous, nous avons pu obtenir les déclarations suivantes :

M. William Shakespeare (WS), auteur dramatique :

PolCantInfo (PCI) - Votre portrait de Richard de Gloucester, tel que vous le décrivez dans votre oeuvre *Richard III* est, le moins que l'on puisse dire, sinistre. N'est-il pas ?

WS : - *Indeed* ! Ce monarque avait du sang, mais peu de sueur et surtout pas de larmes, sur les mains. Outre ses deux neveux, dont Édouard V qui ne régna pas et fut liquidé à la Tour de Londres, le prince bossu et difforme, a de nombreux cadavres sur la conscience* : plusieurs appartenaient à la branche royale de Lancastre (La rose rouge) opposée à celle d'York (La rose blanche) dans la guerre civile; n'oublions pas son propre frère Georges, noyé dans une barrique de vin et qui le précédait aussi dans l'ordre de succession au trône.

PCI : - Nous nous tournons maintenant vers le professeur américain, spécialiste du 15^{ème} siècle, **Paul Murray Kendall (PMK)**.

PCI : - Que répondre à ces déclarations, professeur ?

PMK : - Laissez-moi rire ! M. Shakespeare n'était pas sérieux ! On sait qu'il était tout dévoué aux souverains Tudor, ceux-là qui précisément abattirent la puissance de Richard. Shakespeare, ou celui qui a écrit les œuvres signées comme tel, avait tout intérêt à se faire bien voir du pouvoir en place, tout comme les historiens de l'époque, tous stipendiés par la couronne. Comme je l'ai prouvé dans mon ouvrage de 1956, *Richard III*, paru aux Editions Fayard et en vente dans toute bonne librairie, Richard présentait généralement un excellent alibi. Il séjournait à 300 kilomètres de Londres, lorsque la plupart des crimes furent perpétrés ou que s'ourdissaient les pires magouilles. Et les familles en cause constituaient de véritables paniers de crabes ! Je rappelle aussi, que M. Shakespeare, malgré tout son talent, mélangeait dates, lieux et événements. La chose est connue ! J'ajoute : Richard

n'était ni bossu, ni difforme. Il avait juste un bras légèrement atrophié, suite au maniement des armes. En effet, on se battait beaucoup à l'époque et il y avait intérêt à être bien entraîné !

PCI : - Enfin, troisième témoin, **Mme Josephine Tey (JT)**, auteur de *La fille du temps*, roman policier paru en 1951 et récemment réédité chez 10/18 dans la collection *Les grands détectives*.

- Votre personnage, l'inspecteur Alan Grant de Scotland Yard est un spécialiste de l'étude des visages et à la vue d'un portrait de Richard, acquiert la certitude que le monarque était innocent.

JT : - Effectivement. Sur son lit d'hôpital, Grant analyse les traits du dernier York régnant. Avec l'aide d'un jeune historien américain, Brent, il ressort des faits intéressants. Juste après la bataille qui vit la mort de Richard, son successeur ouvre un procès posthume à son endroit. Il n'y fut jamais question de la disparition ou de la mort des enfants royaux. C'eut été pain béni d'exhiber les cadavres des enfants pour condamner, davantage Richard, pour autant que cela fut encore possible.

PCI : - Vous partagez donc le point de vue du professeur Murray Kendall ?

JT : - Tout à fait. D'ailleurs mon personnage fictif de Brent épouse quasiment les idées de Murray Kendall.

PCI : - Ne s'agit-il pas en fait d'un modèle ?

JT : - Pourquoi pas ? Nouvelle énigme à résoudre ! Il est vrai que les deux ressortissants américains ont une identité de vue sur les qualités réelles de Richard et sur les défauts de son vainqueur et successeur, Henry VII. Qualités et défauts,

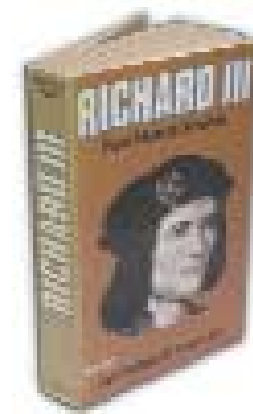
relevés par nombre d'historiens, n'ayant rien à voir avec la *Famille Tudor* ! En fait, on peut se poser la question de savoir si Henri VII n'était pas le véritable assassin ?

PCI : - Il est temps de conclure ! Vous me direz que peu importe, 5 siècles plus tard, de savoir qui a liquidé les mêmes royaux. Ce n'est finalement que dispute d'historiens et, hormis nos fidèles lecteurs, cela intéresse-t-il encore quelqu'un ?

Allez et que cela ne vous empêche pas de revoir le grand Sir Laurence Olivier dans *Richard III*, même si le scénario est truffé d'erreurs. On retiendra le talent du comédien !

De Londres, pour Pol Cant Info, **Jean-Luc Agassis**

* malgré tout le mal dit à l'encontre du Grand Will, citons l'une des dernières répliques de *Richard III* peu avant que celui-ci ne soit occis : "*La conscience, n'est qu'un mot à l'usage des lâches, inventé tout d'abord pour tenir les forts en respect*". Et toc !



40 ans

d'existence pour la Brigade Mineurs-Mœurs

Un brin d'histoire:

C'est dans le contexte marqué des années soixante que naît la Brigade des mineurs, le 10 janvier 1963 plus précisément. Car si les événements de mai 68 approchent, on assiste alors dans le même temps, à une nette augmentation de la délinquance juvénile, que ce soit pour les vols, lésions corporelles, abus

fians, les bandes organisées font leur apparition et, avec elles, leurs lots de délits sériels. Les infractions contre le patrimoine, contre les mœurs, contre l'intégrité corporelle, les vols d'usage et les infractions à la Lstup jalonnent le travail quotidien des inspecteurs de la Brigade, dite "des Sugus".

En 1993, la Brigade compte seize inspecteurs. Entre-temps, l'outil informatique est devenu indispensable et si la nature des infractions ne change pas, on constate toutefois que l'âge des jeunes commettant leur premier délit est en constante baisse.

L'Actu':

Actuellement, la BMM est composée d'un chef et d'un sous-chef de brigade, de 17 enquêteurs/trices et d'une secrétaire. Ceux-ci se répartissent dans deux unités, soit celle des mineurs et celle des mœurs, lesquelles recouvrent différents domaines de spécialisation. A l'heure où ces lignes sont écrites, cette nouvelle structure doit encore faire l'objet d'une évaluation.

LES MINEURS

Brigade des mineurs initialement, puis brigade mineurs-mœurs, la BMM dispose à nouveau d'une division mineurs à part entière, depuis le début de l'année. Font entre autres partie des missions du groupe, la délinquance juvénile selon l'IPJ 88, les délinquants sexuels mineurs, les fugues et les enlèvements. La prise en charge des mineurs fait apparaître une délinquance de plus en plus violente, que ce soit dans les incivilités de toutes sortes, dans les vols ou dans les agressions physiques. En sus du travail dit "répressif", une attention particulière est accordée à la prévention. Il s'agit notamment d'entretenir un contact direct avec les

écoles, les foyers, les assistants sociaux, les éducateurs, etc. Il existe également un "team" composé de gendarmes, de policiers municipaux et d'inspecteurs qui donne, depuis 1985, des conférences à tous les élèves de 6ème année du canton, soit l'équivalent de quelque 8'000 jeunes par année. Une occasion de dialoguer

tions de la LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions), l'audition des victimes mineures fait l'objet d'un enregistrement vidéo ou audio.

A cet effet, des espaces neutres et adaptés ont été créés dans les bâtiments de police. Les auditions en elles-mêmes se font en

Grand Conseil prochainement. Si le projet est accepté, cette loi donnera plus de moyens légaux à la police pour lutter contre ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur.

La pédophilie sur Internet

Le canton de Vaud fait figure de précurseur dans ce domaine. C'est à la fin 1995 que la BMM obtint une connexion internet. Depuis, le contrôle des milieux pédophiles n'a cessé de se perfectionner. Ainsi, les enquêteurs utilisent des programmes spécifiquement conçus pour repérer le matériel pédophile contenu sur ordinateur. Plusieurs affaires ont eu un impact médiatique très important, par exemple l'Opération Génésis, menée sur le plan suisse. En outre, la "traque" des canaux et des réseaux pédophiles se multiplie, que ce soit dans les "chats", ou dans des clubs de rencontre virtuelle dont le but principal est l'échange de photographies pédophiles entre internautes.

C'est le **19 novembre** que la BMM fêtera cet événement.

Bon anniversaire, la BMM!

Carine Brandt



Com-adjt Jean-Pierre Deillon, chef BMM

de confiance, cambriolages. Pour y faire face, trois collaborateurs, dont un sous-brigadier, un inspecteur et une "assistante de police". Leur principale mission sera de prévenir, dépister, subsidiairement réprimer. A cette époque déjà, par la formation continue, par l'acquisition de méthodes spécifiques et au travers du partenariat existant avec les divers intervenants du milieu de l'enfance en général, ces enquêteurs font figure de policiers spécialisés.

Rapidement, la nouvelle unité prend de l'ampleur. Les enquêtes se diversifient et se complexifient. Elles demandent souvent de plus en plus de temps et toujours plus de personnel et de moyens.

Alors qu'en 1968, deux adolescents sont déferés à la Chambre des mineurs pour consommation de produits stupé-



avec eux, de les sensibiliser, quant à certains délits dont le racket par exemple, de favoriser une prise de conscience et, d'une manière générale, de les aider à comprendre le bien-fondé des lois ainsi que le mécanisme de la justice.

LES MŒURS

Outre les affaires de mœurs, cette division s'occupe des cas de mauvais traitements physiques, de la prostitution et de la pédophilie sur internet. Relevons que depuis octobre 2001, suite aux modifica-

présence d'un psychologue, lequel joue principalement un rôle d'observateur.

La prostitution

C'est en 1999 que la CIPRO (Cellule Investigation Prostitution) a été créée. Cette unité a notamment pour missions: la détection des organisations criminelles dirigeant les réseaux de prostitution et le contrôle des salons de massage ou autres lieux du même type.

Un projet de nouvelle loi sur la prostitution est en préparation et sera soumise au

La Gendarmerie vaudoise est en deuil.

Cpl Jean-Marc BENVEGNEN, 1963 - 2003

Nous avons le triste devoir de rendre un dernier hommage au cpl Jean-Marc Benvegnen, décédé tragiquement en service le 19 juin 2003.

Il nous a quitté alors qu'il roulait à moto, une de ses passions dans laquelle il excellait. Cela devrait atténuer notre douleur. Et pourtant, aujourd'hui, nous n'arrivons pas à l'accepter.

Comment parler d'un homme qui a voué sa vie à l'exercice d'une cause noble et juste, celle de la sécurité d'un pays et de ses citoyens.

Jean-Marc Benvegnen était de la trempe de ceux qui défendent les causes justes... loyal, solide, efficace et modeste, qualités qui l'honorent tout particulièrement.

Aîné de deux enfants, Jean-Marc Benvegnen est né le 25 janvier 1963 à Lausanne. Elevé dans une famille unie, il fit, dès 16 ans, un apprentissage de fonctionnaire postal en uniforme. Il exerça le métier de facteur à Renens. Ce jeune homme, au bénéfice d'une excellente éducation, se distinguait déjà pour sa franchise et son sérieux.

Il accomplit son école de recrue en février 1983 à Bière, dans les canonnières lance-mines, puis celle de sous-officier en janvier 1984.

Le 1^{er} mai 1987, il débuta l'école d'aspirant gendarme et fut nommé le 1^{er} janvier 1989.

Incorporé aux brigades de la circulation, il eut rapidement un très bon contact tant avec ses collègues qu'avec ses chefs.

Discipliné, ponctuel, d'une présentation toujours impeccable, consciencieux, il était un policier juste.

Pour ses collègues des unités de circulation, c'est un ami qui disparaît aujourd'hui. Son amitié sincère va terriblement leur manquer.

Dans un souci permanent de perfectionnement, il s'investit pleinement dans diverses activités: former à l'emploi des moyens de contrainte dans le domaine du maintien de l'ordre, et ayant de réelles capacités pédagogiques à instruire d'autres collègues, il fut désigné responsable de l'instruction dans ce dicastère. Récemment, il a œuvré, comme la majorité des gendarmes du Corps, sans compter ses heures et son énergie, dans un détachement de service d'ordre pendant les opérations du G8.

Imperturbable, réfléchi, efficace et dynamique, telles ont été les qualités du caporal Benvegnen.

Une fois encore, l'actualité vient nous rappeler, avec brutalité, que notre métier n'est pas sans risques. Tout policier peut être confronté à la mort, à chaque instant de son activité, quelle que soit sa mission.

Le caporal Benvegnen avait un jardin secret. C'était ses deux enfants, Jennifer et Christopher. Ses deux trésors, qu'il affectionnait par-dessus tout et qui lui ont permis de surmonter toutes les difficultés de la vie actuelle.



L'immense vide ainsi créé par sa disparition est difficile à supporter

Le Corps de la gendarmerie présente à la famille du disparu ses sincères condoléances et lui exprime encore toute sa gratitude pour les services éminents que son cher défunt a rendus au Pays de Vaud et à la gendarmerie.

Lt-col Alain Bergonzoli,
Commandant de la gendarmerie